



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Népal

Question écrite n° 57820

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'attitude des autorités népalaises à l'égard des réfugiés tibétains. Ils sont chaque année plus nombreux à fuir clandestinement à travers l'Himalaya l'occupation de leur pays par la Chine. Il est fait régulièrement état, en effet, d'arrestations et de remise aux autorités chinoises de ces réfugiés qui, dès lors, encourent les plus grands risques personnels. Mention est épisodiquement faite également de l'ouverture du feu sur les clandestins tibétains par la police ou l'armée népalaise. C'est pourquoi il lui demande de quelles informations il dispose sur cette question, notamment sur l'état de la coopération entre le Népal et le haut-commissariat aux réfugiés des Nations Unies. Il souhaiterait également connaître quelles initiatives la France pourrait proposer afin d'aider, dans un cadre multilatéral, à un meilleur respect du droit des réfugiés dans ce pays.

Texte de la réponse

La France est sensible à l'accueil offert par le Népal à de nombreux réfugiés, tant bouthanais que tibétains. Elle suit avec attention la situation de ces derniers et se réjouit que, chaque année, un nombre important d'entre eux, qui transitent par le Népal, puissent déposer une demande d'asile et voir leur cas examiné. Elle est cependant préoccupée d'informations, de différentes sources, faisant état d'une attitude de plus en plus restrictive de la part des autorités népalaises, chargées de la surveillance des frontières, à l'égard des réfugiés tibétains, voire d'incidents. La France ne manque pas, en toute occasion, d'encourager les autorités népalaises à continuer de respecter les principes de l'asile et à développer leur collaboration avec le haut-commissariat pour les réfugiés, qui est le garant reconnu par l'ensemble de la communauté internationale pour son expertise dans le domaine de la protection des droits des réfugiés.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57820

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 881

Réponse publiée le : 12 mars 2001, page 1510